



Conseil Régional de l'Épargne Publique
et des Marchés Financiers

COMMUNIQUE SUR LES PLACEMENTS A HAUT RISQUE

Abidjan, le 18 mars 2021

Le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) informe le public de l'Union et spécifiquement celui du Bénin, du Niger et du Togo, de la récurrence d'offres de placement aux promesses de rendements élevés.

En effet, les sociétés GLOBAL INVESTMENT TRADING (LIYEPLIMAL), GLOBAL TRADE CORPORATION, HIGH LIFE et CHY MALL se déclarant spécialisées dans le trading de crypto monnaie, l'achat et la vente de biens en ligne, etc., procèdent à la collecte irrégulière de fonds auprès du public contre des promesses de rendement. Cette liste n'a pas vocation à être exhaustive en raison de l'apparition régulière de nouveaux acteurs non autorisés.

Le Conseil Régional rappelle au public que la législation en vigueur stipule que « **les opérations d'appel public à l'épargne sur le marché financier régional de l'UMOA sont soumises au visa préalable du Conseil Régional** ». En conséquence, il décline toute responsabilité quant aux éventuels abus qui pourraient en résulter.

Le Conseil Régional invite les promoteurs de ces structures à cesser immédiatement leurs activités irrégulières et à se mettre en rapport avec les Autorités compétentes afin de se conformer à la réglementation en vigueur sous peine de sanctions.

Il invite par ailleurs, les populations à la plus grande vigilance et à ne se référer qu'aux seuls acteurs ou opérations disposant d'un agrément ou d'un visa émis par l'Organe sous-régional. Pour toutes informations, vous pouvez contacter les services du CREPMF sur son site web www.crepmf.org à l'onglet « Pratiques ».

Par ailleurs, le CREPMF rappelle les règles de vigilance suivantes avant tout investissement :

- S'assurer que la société qui propose le produit est habilitée à le faire et obtenir un maximum d'informations par vos propres soins (siège social, partenaires commerciaux, existence d'états financiers, activités réalisées, etc.) ;
- Aucun discours commercial ne doit faire oublier qu'il n'existe pas de rendement élevé sans risque élevé.

A propos du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers : Organe de régulation du marché financier de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) qui veille à la protection de l'épargne, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement du marché financier régional. Il est seul compétent pour autoriser les opérations de levée de fonds sur le marché financier, habilitier les structures de gestion du marché et agréer les intervenants commerciaux.

REG

S